

Téléphone : 01 44 32 56 99 - 01 44 32 56 98

Mail : parquet09.tgi-paris@justice.fr

**PIÈCES À PRODUIRE POUR L'ADOPTION PLÉNIÈRE
D'UN ENFANT POLYNÉSIE**
SAUF INDICATIONS CONTRAIRES FOURNIR DES ORIGINAUX

1) REQUÊTE

- s'il y a plusieurs adoptés, il faut présenter une requête pour chaque adopté
- si la requête est présentée par un Avocat, elle doit être signée par l'Avocat et par l'adoptant, fournie en 3 exemplaires, dont le premier revêtu d'un **timbre BRA** visé par l'Ordre

2) ACTES D'ÉTAT CIVIL:

ADOPTANT(S)

Les actes d'Etat-Civil de l' ADOPTANT doivent être fournis en copies intégrales datant de moins de 3 mois s'il s'agit d'actes français ou datant de moins d'1 an s'il s'agit d'actes étrangers

- acte(s) de naissance de l'adoptant
- acte de naissance du conjoint de l'adoptant
- acte de mariage de l'adoptant
- acte(s) de naissance des descendants de l'adoptant

ADOPTÉ(S)

- acte de naissance de l'adopté

3) CONSETEMENTS ET AVIS

a) **Si l'adoptant est marié et adopte seul, consentement à adoption du conjoint de l'adoptant**, donné par lettre simple accompagnée d'une photocopie de pièce d'identité

b) Observations sur le projet d'adoption, par lettre simple accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité :

- des descendants de l'adoptant **âgés de plus de 13 ans**
- du père ou de la mère (autre que le conjoint de l'adoptant) des descendants de l'adoptant **âgés de moins de 13 ans**

4) ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ADOPTANT

Attestation sur l'honneur de l'adoptant indiquant qu'il n'est "**ni séparé de corps, ni divorcé, ni en instance de divorce ET qu'il n'a pas de descendant**" OU si l'adoptant a déjà des descendants "**que l'adoption sollicitée n'est pas de nature à compromettre la vie familiale**".

5) INFORMATION DE L'ADOPTÉ MINEUR CAPABLE DE DISCERNEMENT(à partir de 7 ans)

Attestation du représentant légal de l'adopté, contresignée par l'adopté, indiquant que **l'adopté mineur capable de discernement a été informé “de son droit à être entendu et à être assisté par un avocat”** (Art. 388-1 du Code Civil)

6) DOCUMENTS

- a) Photocopie (jusqu'à 2 pages vierges **incluses**) **des livrets de famille** de l'adoptant
- b) Photocopie des **jugement(s) de divorce** de l'adoptant, ainsi que le cas échéant des conventions définitives annexées aux jugements

7) DÉCLARATION DE CHOIX D'UN NOM DE FAMILLE

- Concerne **l'adoption plénière par deux époux, d'un enfant pour lequel un choix de nom est possible,**
- Produire **l'imprimé de “déclaration de choix d'un nom de famille”** dûment complété, délivré en Mairie (il sera annexé à la requête)

8) ENFANT ACCUEILLI APRÈS JUGEMENT DE DÉLÉGATION D'AUTORITÉ PARENTALE

- 1) - photocopie de **l'agrément** délivré par le Conseil Général
- 2) - **expédition du jugement de délégation d'autorité parentale** rendu par le Juge aux Affaires Familiales
- 3)- **consentement à l'adoption plénière des parents biologiques de l'enfant, donné devant un Notaire et éclairé sur la rupture complète et irrévocable des liens de filiation résultant d'une adoption plénière**

9) ADOPTION PAR UN ÉTRANGER

Fournir un **certificat de coutume**, relatif à la loi nationale de l'adoptant, en matière d'adoption, délivré par le consulat du pays dont il est le ressortissant ou par un avocat.

10) ADOPTION PAR DEUX ÉPOUX DOMICILIÉS À L'ÉTRANGER APRÈS MARIAGE

Fournir un **certificat de coutume**, relatif à la loi, en matière d'adoption, **du pays de leur premier domicile après mariage**, délivré par le consulat de ce pays ou par un avocat.

11) ADOPTION PAR DEUX ÉPOUX MARIÉS À L'ÉTRANGER OU PAR UN COUPLE MIXTE (FRANCO-ÉTRANGER)

Preuve de leur **domiciliation en France après mariage** (quittance de loyer, factures, impôts,...).

P A R Q U E T _____
DU
T R I B U N A L
D E P A R I S

■
CHAMBRE
DU CONSEIL

REQUETE AUX FINS D'ADOPTION PLÉNIÈRE
D'UN ENFANT POLYNÉSIE
PAR DES ÉPOUX

■

_____ A Mesdames les Président et Juges composant la Chambre du
Conseil du Tribunal de Grande Instance de PARIS,

Monsieur (nom)

_____ Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance)

date et lieu de naissance :

nationalité :

profession :

et

Madame (nom de jeune fille)

Prénoms (dans l'ordre de l'acte de naissance)

date et lieu de naissance :

nationalité :

profession :

domiciliés ensemble (adresse complète) :

ont l'honneur de vous exposer :

Ils ont contracté mariage le
devant l'officier de l'état civil de
et ne sont pas séparés de corps, ni divorcés.

Depuis le

ils ont accueilli à leur foyer l'enfant :

Prénoms et nom (**d'origine** dans l'ordre de l'acte de naissance)

Né (date, heure et lieu de naissance)

de sexe

fil (s, le) de (prénoms et nom du père)

Et de (prénoms et nom de la mère)

Ils se sont profondément attachés à ce mineur qu'ils élèvent comme s'il était leur propre enfant et ils désirent concrétiser cet attachement par une **ADOPTION PLÉNIÈRE** .

Ils n'ont pas de descendants.

OU

Ils ont des descendants mais l'adoption sollicitée n'est pas de nature à compromettre la vie familiale :

-
-
-
-
-

C O N S E N T E M E N T A L' A D O P T I O N P L É N I È R E

CONSENTEMENT PAR LES PARENTS :

Monsieur _____ père de l'enfant,
 par acte passé le _____ en l'étude de Maître
 Notaire à _____
 a valablement consenti à l'adoption plénière.

Madame _____ mère de l'enfant,
 par acte passé le _____ en l'étude de Maître
 Notaire à _____
 a valablement consenti à l'adoption plénière.

CONSENTEMENT DU MINEUR DE PLUS DE 13 ANS

Par ailleurs, le mineur âgé de plus de 13 ans, a personnellement
 consenti à son **adoption plénière** par les requérants par acte passé le
 en l'étude de Maître _____ Notaire à _____

ENFANT ACCUEILLI APRÈS JUGEMENT DE DÉLÉGATION D'AUTORITÉ PARENTALE

- date du jugement de délégation d'autorité parentale :

- date d'accueil de l'enfant au foyer des requérants :

PRENOMS ET NOM DU MINEUR

Les exposants demandent, en outre, que par application des
 dispositions de l'article 357 du Code Civil, l'enfant soit désormais :

- prénommé :

- nommé :

PAR CES MOTIFS

Les exposants requièrent qu'il vous plaise, Mesdames,

Vu les articles 343 à 359 du Code Civil,

Vu le décret n° 66-903 du 2 décembre 1966,

Prononcer, avec toutes ses conséquences de droit, **l'adoption plénière** de
(prénoms et nom **d'origine** de l'enfant, dans l'ordre de l'acte de naissance)

né/née (jour, heure et lieu de naissance)
de sexe
lequel /laquelle **sera désormais prénommé(e)**

et nommé(e)

par **Monsieur** (prénoms et nom dans l'ordre de l'état-civil)

né (date et lieu de naissance)

profession

et par **Madame** (prénoms dans l'ordre de l'état civil et nom de jeune fille)

née (date et lieu de naissance)

profession
son épouse,

Mariés le _____ à _____

Domiciliés ensemble (adresse complète)

Ordonner que le dispositif du jugement à intervenir sera, dans les formes et délais de la loi, transcrit sur les registres de l'état-civil **de la Mairie de**

Dire que l'acte de naissance originaire et, le cas échéant l'acte de naissance établi en application de l'article 58 seront, à la diligence du Procureur de la République, revêtus de la mention "**ADOPTION**" et considérés comme nuls.

Fait à
Le
Signatures